



## Rapport annuel 2022

### I. ORGANISATIONS MEMBRES

L'Union suisse des professions libérales (USPL), organisation faîtière regroupant 16 associations professionnelles, a défendu les intérêts de quelque 120'000 membres durant l'année sous revue. Les associations membres de l'USPL sont les suivantes:

- Fédération des médecins suisses (FMH), membre depuis 1990
- Fédération Suisse des Avocats (FSA), membre depuis 1990
- Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA), membre depuis 1990
- Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève), membre depuis 1990
- Association des Banques Privées Suisses (ABPS), membre depuis 1990
- Société suisse d'odontostomatologie (SSO), membre depuis 1990
- ChiroSuisse, Association Suisse des Chiropraticiens (ASC), membre depuis 1997
- Fédération Suisse des Notaires (FSN), membre depuis 1998
- Fédération Suisse des Psychologues (FSP), membre depuis 1998
- Association Suisse des Psychothérapeutes (ASP), membre depuis 2002
- Association Suisse des Gérants de Fortune (ASG), membre depuis 2006
- Fédération suisse des Ostéopathes (FSO), membre depuis 2013
- Physioswiss, membre depuis 2021
- Swiss Engineering, membre observateur depuis 2018
- Association Suisse des Techniciens en radiologie médicale (ASTRM), membre observateur depuis 2019
- Conférence des associations professionnelles suisses de logopédistes (C/APSL), membre observateur depuis 2020

### II. ORGANES

#### Comité directeur

Lors de l'Assemblée générale du 9 septembre 2022, les délégués ont élu:

- Julien Perriard, membre du comité directeur de la FSP, au Comité directeur, en remplacement de Sébastien Simonet

Composition du Comité Directeur dès le 9 septembre 2022:

- Pirmin Bischof, Conseiller aux États, avocat et notaire, président;
- Claudia Schwalfenberg, Cheffe du service Affaires politiques de la SIA, vice-présidente
- Urs Stoffel, membre du Comité central de la FMH, vice-président;
- Franz Stämpfli, président de la FSN, membre du Comité directeur,
- Sabine Schläppi, directrice de ChiroSuisse, membre du Comité directeur;
- Patrick Dorner, directeur de l'ASG, membre du Comité directeur;
- Simon Gassmann, secrétaire général de la SSO, membre du Comité directeur;
- Jan Langlo, directeur de l'ABPS, membre du Comité directeur;
- René Rall, secrétaire général de la FSA, membre du Comité directeur;
- Marianne Roth, directrice de l'ASP, membre du Comité directeur;
- Stéphanie Ruegsegger, représentante de la FER-Genève, membre du Comité directeur;
- Julien Perriard, membre du Comité directeur de la FSP, membre du Comité directeur;

- Sébastien Byrde, président de la FSO, membre du Comité directeur
- Osman Besic, directeur de PhysioSwiss, membre du Comité directeur
- Joëlle Pitteloud, représentante de la C/APSL, membre invitée
- Gregor Hubbuch, membre du Comité directeur de Swiss Engineering, membre invité
- Karolina Dobrowolska, présidente de l'ASTRM, membre invitée

Le Comité directeur de l'USPL a siégé quatre fois au total sous la présidence de M. Pirmin Bischof. En raison de la pandémie de Covid-19, la séance du 26 janvier 2022 s'est tenue en mode virtuel. Les trois autres séances (2 mai, 9 septembre et 2 novembre 2022) se sont tenues à Berne.

### **Assemblée générale**

L'Assemblée générale de l'USPL s'est tenue le 9 septembre 2022 à l'Hôtel Bellevue Palace à Berne. Deux exposés ont été présentés après la partie statutaire:

- Présentation du Dr. med. Jana Siroka, Membre du comité central de la FMH et responsable du département médecine et tarifs hospitaliers «La médecine au lieu de la bureaucratie»
- Exposé du Dr. Marco Salvi, Senior Fellow et responsable de recherche Chances et société, Avenir-suisse «Pas si libre que ça, pourtant? Comment la réglementation étatique freine l'indépendance»

### **Secrétariat**

Le secrétariat a préparé les séances du comité directeur. Il s'est également employé à organiser l'Assemblée générale.

## **III ACTIVITES**

### **Thème prioritaire 2022/2023: les charges administratives dans les professions libérales**

- **Séance du Comité directeur du 26 janvier 2022:** le secrétaire a présenté les résultats d'une enquête menée auprès des associations membre en début d'année 2022. L'enquête fait apparaître que, à l'exception de l'ABPS, aucune association membre n'a mené une étude permettant de chiffrer avec précision le coût des travaux d'ordre administratif dans les professions libérales.

A la lumière de ces résultats, le Comité directeur a décidé de mener une enquête qui doit permettre de quantifier avec précision les coûts administratifs dans les professions libérales. Les résultats de l'enquête seront présentés lors de la 6ème Journée des professions libérales qui se tiendra en novembre 2023.

- **Séance du Comité directeur du 2 mai 2022:** Exposé de Markus Willimann, remplaçant du chef de secteur, Secteur politique PME, SECO «Le baromètre de la bureaucratie du SECO»

M. Willimann informe que le baromètre de la bureaucratie du SECO a été publié à trois reprises: 2012, 2014, 2018. Il révèle une hausse constante des charges administratives des entreprises, en particulier dans les domaines de la construction, de l'hygiène alimentaire, de la TVA et des douanes. Le prochain Baromètre de la bureaucratie sera publié dans le courant de 2023.

- **Séance du comité directeur du 24 novembre 2022** Le comité directeur a décidé de donner le mandat à l'Institut de recherche BASS pour la réalisation de l'étude sur les charges administratives dans les professions libérales.

### **Résolution «Mieux exploiter le potentiel des femmes hautement qualifiées dans les professions libérales» du 16 novembre 2021 (mise en œuvre)**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution «Mieux exploiter le potentiel des femmes hautement qualifiées dans les professions libérales», l'USPL a publié le 12 octobre 2022 le Communiqué de presse du «Davantage de femmes dans les professions libérales»:

L'USPL préconise dix mesures concrètes pour que les femmes accèdent à une profession libérale et qu'elles puissent s'y maintenir:

#### **Conditions-cadre**

- Formulation d'objectifs explicites et mesurables afin d'accroître la proportion des femmes dans les postes à responsabilité
- Soutien à la création de crèches et meilleur accès à des structures d'accueil extrafamilial
- Respect de l'égalité salariale
- Utilisation d'un langage neutre au niveau des genres

#### **Travail flexible**

- Possibilité, à tous les niveaux, de bénéficier de temps de travail flexibles, de travailler à domicile (télétravail) et de partager le poste (job/-sharing)
- Encouragement à tous les échelons du travail à temps partiel
- Congés maternité et paternité supérieurs au minimum légal

#### **Recrutement**

- Equipe mixte pour les entretiens d'embauche

#### **Développement de carrière, formation continue**

- Renforcement de la réinsertion professionnelle après une longue absence (maternité)
- Promotion de la formation continue et création de réseaux professionnels

11 janvier 2023